GROUPE M FONGICIDE

KOCIDE<sup>md</sup> 3000-O

PATE GRANULES

**AGRICOLE** 

**FONGICIDE** 

PRINCIPE ACTIF : cuivre, (présent sous forme d'hydroxide de cuivre 30%

# GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT USAGE

ATTENTION



**POISON** 

# **ATTENTION - IRRITANT POUR LES YEUX**

N° D'HOMOLOGATION 33518 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net: 10-25 kg

Cosaco LLC 12701 ALMEDA ROAD HOUSTON, TX 77045 1-800-250-5024

# **RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX:**

KOCIDE<sup>md</sup> 3000-O peut se fixer à tous les types d'équipements de pulvérisation. Il peut être utilisé pour des pulvérisations de haut ou de bas volume. Aucun agent de surface additionnel n'est nécessaire. Ajouter lentement KOCIDE<sup>md</sup> 3000-O dans un réservoir de solution à pulvériser partiellement rempli d'eau. Les mouillants-adhésifs, les insecticides, les matières nutritives, etc., doivent être ajoutés en dernier. KOCIDE<sup>md</sup> 3000-O est compatible avec les préparations commerciales de mouillants-adhésifs, des huiles à usage agricole sans herbicide et des insecticides. Les directives qui suivent sont basées sur des applications générales. Cependant, les recommandations des spécialistes en vulgarisation agricole locaux devraient être suivies attentivement en ce qui a trait au choix du moment, à la fréquence et au nombre de pulvérisations par saison.

# **RECOMMENDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE:**

Gestion de la résistance, KOCIDE<sup>md</sup> 3000-O, fongicide du groupe M. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à KOCIDE<sup>md</sup> 3000-O et à d'autres fongicides du groupe M. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides ou bactéricides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance :

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides

Dans la mesure du possible, alterner Kocide(md) 3000-O ou les fongicides du même groupe M avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.

- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides ou bactéricides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique. Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, d'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Cosaco LLC au 1-800-250-5024.

#### MODE D'EMPLOI:

**HARICOTS**: Répression de la brûlure bactérienne commune – Xanthomonas axonopodalis pv phaseoli et la tache auréolée-Pseudomonas syringae pv phaseolicola. Pour les arrosages protecteurs, effectuer la première application lorsque les plantes mesurent 15 cm. Pulvériser à intervalles de 7 à 14 jours, selon les conditions locales. Utiliser de 0,93 à 1,34 kg de KOCIDE<sup>md</sup> 3000-O par hectare, En cas d'une forte pression de la maladie, utiliser la dose supérieure et utiliser la dose inférieure si cette pression est faible. Ne pas appliquer aux cultures dans les 2 jours précédant la récolte.

**POIVRONS**: Répression de la tache bactérienne, (*Xanthomonas campestris* pv. *vesicatoria*). Lorsqu'il y a menace de maladie, appliquer 1,47 kg/ha de KOCIDE<sup>md</sup> 3000-O à un intervalle de 7 à 14 jours selon la gravité de la maladie. Ne pas appliquer aux cultures dans les 2 jours précédant la récolte.

**POIVRONS (JEUNES PLANTS DE SERRE À REPIQUER)** Répression de la *tache bactérienne* (*Xanthomonas campestris* pv. *vesicatoria*). Appliquer le KOCIDE<sup>md</sup> 3000-O au taux de 1.86 kg/ha tous les 5 jours, lorsque cela est nécessaire, avec un maximum de 5 applications pendant la période de 4 semaines qui précède le repiquage. Après le repiquage dans le champ, lorsque la maladie menace, appliquer le KOCIDE<sup>md</sup> 3000-O au taux de 1,86 kg/ha et par intervalles de 7 à 10 jours, selon la

sévérité de la maladie. Ne pas appliquer aux cultures la journée précédant la récolte. Ne pas entrer de nouveau dans la zone traitée pendant 24 heures.

**POMMES DE TERRE**: Répression d la brûlure alternarienne (*Alternaria solani*) et le mildiou (*Phytophthora infestans*) sur les pommes de terre, appliquer tous les 7 à 10 jours, dès que les plantes ont 15 cm de haut et jusqu'à la récolte. Appliquer le KOCIDE<sup>md</sup> 3000-O à raison de 0,47 à 0,93 kg/ha, selon la densité du feuillage. KOCIDE<sup>md</sup> 3000 peut être combiné avec 1,75 à 2,25 kg/ha du fongicide MANZATE<sup>md</sup> DF ou le fongicide MANZATE<sup>md</sup> Pro-Stick pour supprimer la Brûlure alternarienne et le mildiou.

On peut appliquer le KOCIDE<sup>md</sup> 3000-O à la dose de 1,4 kg/ha soit en association avec un dessiccant lors du défanage ou seul après le défanage, avant la récolte. Un tel traitement de fin de saison peut diminuer l'infection des tubercules par le champignon du mildiou au cours de la récolte. Ne pas appliquer dans les 2 jours précédant la récolte.

**TOMATES** Répression de la brûlure alternarienne (*Alternaria solani*), appliquer 1,86 kg/ha de fongicide KOCIDE(md) 3000 à intervalle de 7 jours. Répression de la tache septorienne (*Septoria lycopersici*), appliquer 1,31 kg/ha. Ne pas appliquer dans les 2 jours précédant la récolte.

**TOMATES (JEUNES PLANTS DE SERRE À REPIQUER)** Répression de la tache bactérienne. Appliquer le KOCIDE<sup>md</sup> 3000-O au taux de 1,86 kg/ha tous les 5 jours, lorsque cela est nécessaire, avec un maximum de 5 applications pendant la période de 4 semaines qui précède le repiquage. Après le repiquage dans le champ, lorsque la maladie menace, appliquer le KOCIDE<sup>md</sup> 3000-O au taux de 1,86 kg/ha et par intervalles de 7 à 10 jours, selon la sévérité de la maladie. KOCIDE<sup>md</sup> 3000-O devrait être combiné avec 1,75 à 2,25 kg/ha de manèbe ou de produit de manèbe coordonné avec le zinc (composé actif à 80%). Ne pas appliquer aux cultures la journée précédant la récolte. Ne pas entrer de nouveau dans la zone traitée pendant 24 heures.

**NE PAS** appliquer ce produit de manière à exposer, soit directement, soit par la dérive de pulvérisation, les travailleurs ou d'autres personnes. Seuls des manipulateurs protégés peuvent rester dans l'aire d'épandage.

**NE PAS** appliquer ce produit directement dans des habitats d'eau douce (tels que les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les cours d'eau, les réservoirs et les terres humides), les habitats estuariens ou marins.

Ne pas pulvériser ou autrement contaminer les eaux abritant des poissons avec l'eau de ruissellement des sites traités.

Ne pas contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

#### **Zones tampons**

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole: **NE PAS** appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être ajustée à 60 centimètres au moins au-dessus de la culture ou du sol.

Aucune zone tampon n'est requise en cas d'utilisation des méthodes et équipements de pulvérisation suivants : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal et application localisée.

Respecter les zones tampons précisées dans le tableau qui suit entre le point d'application directe du produit et le bord le plus rapproché, dans la direction du vent, des habitats terrestres sensibles (par exemple, prairies, forêts, brise-vent, boisés, haies, zones riveraines et zones arbustives), des habitats d'eau douce sensibles (par exemple, lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et autres milieux humides) et des habitats estuariens ou marins sensibles.

Méthode	L'utilisation	Zones tampons (mètres) requise pour la protection des:				
d'application	du site	Habitat d'eau douce d'une		Estuariens / marins		L'habitat
		profondeur de:		profondeurs de:		terrestre
		Moins de 1	Plus de 1	Moins de 1	Plus de 1	
		m	m	m	m	
Pulvérisateur*	Pommes de	40	20	20	10	1
	terre,					
	poivrons					
	Tomates	45	20	25	10	1
	Haricots	35	15	20	10	1

<sup>\*</sup>Dans le cas des applications effectuées à l'aide d'un pulvérisateur agricole, l'utilisation d'écrans de réduction de la dérive permet de réduire la largeur des zones tampons. Les pulvérisateurs dont la rampe de pulvérisation est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal permettent de réduire de 70 % la zone tampon figurant sur l'étiquette. L'utilisation d'une rampe de pulvérisation dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une hauteur inférieure à 30 centimètres du couvert végétal permet de réduire de 30 % la zone tampon figurant sur l'étiquette.

# DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

TOXIQUE pour les oiseaux, les petits mammifères sauvages, les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons définies sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte et sur des sols compactés ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre la zone traitée et le plan d'eau.

# AVIS A L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPECIAL INDIQUE :

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que Cosaco LLC et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Cosaco LLC ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous. En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager Cosaco LLC de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

#### Haricots secs comestibles et haricot vert (succulent)

Pour la répression des maladies transmises par les semences suivantes; brûlure bactérienne (Xanthomonas axonopodis pv phaseoli), tache auréolée (Pseudomonas syringae pv. phaseolicola) et la graisse bactérienne (Pseudomonas syringae pv. syringae), sur le haricot sec comestible et le haricot vert (succulent): Pour chaque 100 kg de semences à traiter, ajoutez 65,9g de Kocide® 3000-O à 200 ml d'eau tiède et mélangez jusqu'à dissolution complète. Au besoin, ajoutez plus d'eau tiède pour créer un mélange de consistance adéquate pour les équipements commerciaux de traitement des semences. Ajoutez ce mélange aux semences d'haricot en les culbutant légèrement pour s'assurer d'une application uniforme. Laissez les semences traitées sécher avant de les planter aux champs. Les semences traitées doivent être étiquetées de cette manière: « Ces semences ont été traitées avec du Kocide® 3000-O; ne pas utiliser les semences traitées pour la consommation humaine, animale ni pour la production d'huile ».

Kocide 3000-O utilisé comme traitement des semences peut causer un délai de la germination des semences. Traitez une petite quantité des semences en utilisant un équipement similaire à celui planifié pour le lot total. Effectuez un test de germination sur une petite portion des semences afin de déterminer quel traitement des semences utiliser pour le lot total.

Toutes les semences traitées avec ce produit doivent être notablement colorées au moment du traitement. Lors de la manutention d'équipement contaminé ou de semences traitées, portez une combinaison à manches longues par-dessus les vêtements de travail, des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection; utilisez un appareil de protection respiratoire à boîte filtrante approuvé pour les pesticides afin de minimaliser l'exposition à la poussière lors de la manutention, du mélange des produits, de l'ensachage des semences, de la couture des sacs de semences traitées ou lors du transfert des semences traitées dans un conteneur d'entreposage.

Référez vous à d'autres sections de cette étiquette pour des instructions et/ou précautions supplémentaires pour l'application.

# **TOMATES DE SERRE**

Pour la répression du chancre bactérien des tomates de serre. Appliquer Kocide 3000-O dans un programme de prévention. Appliquer 1,86 kg (558 g ai/ha) Kocide 3000-O pour la propagation de tomate maison à tous les 5 jours pour un maximum de 5 applications sur une période de 4 semaines. Appliquer 1,86 kg (558 g ai/ha) Kocide 3000 à la production de tomates maison à tous les 7 à 10 jours.

Ne pas appliquer sur les cultures dans 1 jour de la récolte.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS Nocif si avalé. Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux. Porter des lunettes de protection, un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussures et des chaussettes lors du mélange, du chargement, de l'application, du nettoyage et de la réparation. De plus, porter des gants résistant aux produits chimiques lors du mélange, du chargement, du nettoyage et de la réparation. Se laver les mains avant de manger, boire, fumer et d'aller aux toilettes. Éviter de verser dans toute étendue d'eau car les poissons pourraient mourir.

Enlever l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé ce produit. Dès que possible, se laver à fond et enfiler des vêtements propres.

Retirer les vêtements / équipement de protection individuelle immédiatement si le pesticide pénètre à l'intérieur. Puis, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Jeter les vêtements et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou fortement contaminés par le concentré de ce produit. Ne pas les réutiliser.

Pour le nettoyage / l'entretien de l'équipement de protection individuelle, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou utiliser les toilettes.

Si le port de gants est exigé sur l'étiquette, laver l'extérieur des gants avant de les enlever.

NE PAS entrer ni permettre aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 48 heures

#### **POUR L'UTILISATION DANS LES SERRES:**

**NE PAS** entrer ni permettre aux travailleurs d'entrer dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 24 heures.

Au moins un récipient ou un poste pour le rinçage des yeux (prêt à l'emploi, y compris les produits de décontamination) doit être mis à la disposition des travailleurs lorsqu'ils entrent dans une zone traitée. Le contenant ou le poste doit demeurer disponible pendant au moins sept jours suivant l'application.

À chacune des entrées de la serre, le responsable de l'application doit afficher des mises en garde comprenant les renseignements suivants :

- Le nom du produit appliqué
- La date et l'heure de l'application
- L'énoncé "Les résidus de pesticide dans la zone traitée peuvent être fortement irritants pour les veux."
- L'énoncé "Éviter tout contact avec les yeux"
- Les énoncés"En cas de contact avec les yeux: garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15-20 minutes à l'aide du contenant ou du poste destiné au rinçage des yeux. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement."
- L'endroit où se trouve le contenant ou le poste de rinçage des yeux
- Le mode d'emploi du contenant ou du poste de rinçage des yeux.

Les mises en garde doivent demeurer affichées pendant au moins sept jours suivant le traitement. Seul le responsable de l'application (ou une personne sous sa supervision) peut retirer les mises en garde.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États- Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site web de CropLife Canada au <a href="https://www.croplife.ca">www.croplife.ca</a>.

#### **PREMIERS SOINS**

#### **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:**

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

# EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

#### **EN CAS D'INGESTION:**

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

#### **EN CAS D'INHALATION:**

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

#### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:**

Traiter selon les symptômes

Pour les urgences médicales composer le 1-800-441-3637 (24 heures).

#### **ÉLIMINATION/DECONTAMINATION**

- 1. Complètement vider le sac dans le réservoir du pulvérisateur.
- 2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
- 3. Rendre le contenant inutilisable.
- 4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
- **5.** Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

# **AVIS À L'UTILISATEUR:**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.